



No de résolution  
ou annotation

Trente-quatrième rencontre du comité administratif de la Municipalité régionale de comté des Sources, tenue au 309 rue Chassé à Asbestos, le mercredi 13 mars 2019, à 17 h.

### **PRÉSENCES**

SAINT-ADRIEN	M. Pierre Therrien
ASBESTOS	M. Jean Roy, représentant
DANVILLE	M. Michel Plourde
Directeur général et secrétaire-trésorier	M. Frédéric Marcotte

Le tout sous la présidence de M. Hugues Grimard, préfet et maire de la Ville d'Asbestos

### **MOT DE BIENVENUE**

Le préfet, M. Hugues Grimard, ouvre la rencontre et souhaite la bienvenue aux participants.

### **2019-03-0205**

#### **ORDRE DU JOUR**

CONSIDÉRANT l'ordre du jour de la rencontre remis aux membres du comité;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Michel Plourde  
appuyé par le conseiller M. Pierre Therrien

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

### **2019-03-0206**

#### **PROCÈS-VERBAL DU 13 FÉVRIER 2019**

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la rencontre du 13 février 2019, tous d'un commun accord exemptent le directeur général et secrétaire-trésorier de la lecture dudit procès-verbal.

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Therrien  
appuyé par le conseiller M. Jean Roy

QUE ledit procès-verbal de la rencontre du 13 février 2019 soit et est accepté tel que présenté.

Adoptée.

### **FONDS FLI/FLS**

### **2019-03-0207**

#### **BUREAU ESTRIEN DE L'AUDIOVISUEL ET DU MULTIMEDIA (BEAM)**

CONSIDÉRANT que l'organisme Bureau estrien de l'audiovisuel et du multimédia (BEAM) ainsi que son projet sont admissibles au Fonds FLI;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution du Fond FLI-régulier;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 13 mars 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;



No de résolution  
ou annotation

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy  
appuyé par le conseiller M. Hugues Grimard

QUE la MRC des Sources accorde un prêt du Fonds FLI-régulier au montant de 50 000 \$, pour la réalisation du projet de Bureau estrien de l'audiovisuel et du multimédia;

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de cette aide financière.

Adoptée.

**2019-03-0208**  
**CAMPING L'OISEAU BLEU**

CONSIDÉRANT que l'entreprise Camping L'Oiseau bleu ainsi que son projet sont admissibles aux Fonds FLI et au Fonds de soutien aux entreprises;

CONSIDÉRANT que le conseiller recommande favorablement l'attribution du Fonds FLI-régulier et du Fonds de soutien aux entreprises;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique a analysé ce dossier lors de la réunion du 13 mars 2019;

CONSIDÉRANT la recommandation inscrite au schéma d'analyse ;

CONSIDÉRANT que le comité de développement économique recommande ce dossier au comité administratif pour l'octroi d'un financement ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller M. Jean Roy  
appuyé par le conseiller M. Michel Plourde

QUE la MRC des Sources accorde un prêt du Fonds FLI-régulier au montant de 12 000 \$, au taux de 4,95 %, terme de 5 ans, et une subvention du Fonds FSE-volet général au montant de 4 000 \$, pour le renouvellement de l'équipement du Camping L'Oiseau bleu;

QUE le directeur-général et secrétaire-trésorier soit autorisé à signer tout document relatif à l'octroi de ces aides financières.

Adoptée.

**ALGO METALS INC.**

Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Frédéric Marcotte, informe les membres du comité administratif que le projet ALGO Metals inc. a été présenté et évalué par les membres du comité de développement économique, à la rencontre du 13 mars 2019. Plusieurs recommandations furent adressées pour la poursuite du dossier. Ce dernier est reporté à une rencontre ultérieure.

**VARIA**

Aucun sujet.

**2019-03-0209**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Le conseiller M. Jean Roy propose la levée de la séance à 15h10.

Adoptée à l'unanimité.

\_\_\_\_\_  
Hugues Grimard  
Préfet

\_\_\_\_\_  
Frédéric Marcotte  
Directeur général et secrétaire-trésorier